

ANNEXE 1

BULLETIN DE MISE EN CANDIDATURE AU POSTE DE PRÉSIDENT (PRÉSIDENTE)

71^e ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Lors de la 71^e assemblée générale annuelle, 1 poste de président sera à combler pour une durée de deux (2) ans.

Je, soussigné(e), _____, désire poser
(Nom du postulant ou de la postulante)

ma candidature au poste de président (e) de la Fédération de Pétanque du Québec Inc.

ÉCRIRE EN CARACTÈRES D'IMPRIMERIE

NOM _____

NUMÉRO DE MEMBRE _____

EXPÉRIENCE PERSONNELLE AU SEIN DE LA FÉDÉRATION EN TANT QUE :

TEL QUE DEMANDÉ À L'ARTICLE 16 (VOIR CI-DESSOUS)

ADRESSE _____

VILLE _____

CODE POSTAL _____

TÉLÉPHONE _____

DATE SIGNATURE

Ce formulaire doit être retourné au bureau de la Fédération de Pétanque du Québec Inc. au plus tard le **17 novembre 2023**. Aucun formulaire de mise en candidature ne sera accepté après cette date.

ARTICLE 16
FPQ 001

MISE EN NOMINATION

Toute personne intéressée à se porter candidat à la fonction de président de l'organisme doit au préalable avoir été membre du conseil d'administration de la fédération. Elle doit compléter le bulletin de mise en nomination prescrit par l'organisme et le transmettre au siège de l'organisme au moins quinze (15) jours avant la date prévue de l'assemblée générale où une élection aura lieu. De plus, cette personne doit être un citoyen canadien ou résident permanent.

